

Ecrit par le 14 décembre 2025

## MaPrimRénov' sera en définitive maintenue



Le lobbying de la Fédération Française du Bâtiment aura été payant. Après 10 jours de négociation, la ministre du logement <u>Valérie Létard</u> a annoncé que le dispositif MaPrimRénov' sera finalement maintenu pour les rénovations par gestes (chauffage et isolation).

Par contre, les travaux d'ampleur se trouveront prochainement gelés jusqu'au 15 septembre. Cette mise eu pause devrait permettre de résorber le surplus de dossiers en attente et d'affuter les moyens de lutter contre la fraude.

La <u>Fédération Française du Bâtiment</u> se félicite d'avoir obtenu gain de cause auprès du gouvernement. « C'est une belle et grande victoire de la FFB. L'absence de gel de l'aide aux monogestes redonne de l'espoir à des centaines de milliers d'artisans et d'entrepreneurs du bâtiment, rassure des centaines de milliers de ménages et rend à nouveau possible l'atteinte des grands objectifs de la transition écologique » précise <u>Olivier Salleron</u>, président de la FFB.

14 décembre 2025 |



Ecrit par le 14 décembre 2025

MaPrimeRenov' victime de son succès

## MaPrimeRenov' victime de son succès



Trop de demandes, pas assez de budget et beaucoup de fraudes. Le dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements aurait cette année déjà épuisé son enveloppe de 2,3 milliards d'Euros. Le ministre de l'économie, Eric Lombard, a annoncé le 4 juin la suspension du dispositif mais assure vouloir le rétablir avant la fin de l'année, avec sans doute quelques modifications dans son application.



Ecrit par le 14 décembre 2025

A mi-année, l'enveloppe de 2,3 milliards d'Euros prévue pour aider les foyers à la rénovation énergétique de leur logement serait, d'après des informations du Parisien, totalement consommée. En 2024, cette enveloppe était de 3,3 milliards d'Euros avec la mise en œuvre de 340 800 dossiers de rénovation. Face à l'afflux de dossiers, qui se poursuit en 2025 sur un rythme soutenu, plusieurs solutions seraient envisagées.

## Un durcissement des conditions d'obtention des aides serait aussi à l'étude

Outre une suspension imminente du dispositif, un durcissement des conditions d'obtention des aides serait aussi à l'étude. Dans ce scénario on pourrait abaisser le montant maximal des aides qui passeraient ainsi de 70 000 à 50 000 €. On pourrait aussi revoir le % des aides. Dans certains cas, elles peuvent atteindre 70 % du montant des travaux engagés. On pourrait également ne réserver les aides qu'aux passoires énergétiques (DPE de niveau G ou F)... Pour certains le dispositif est trop généreux et les modalités d'obtention facilitent également la fraude. Celle-ci porterait sur 16 000 dossiers pour un montant de 500 millions d'Euros. Un projet de lois devrait prochainement renforcer les moyens juridiques nécessaires à une lutte contre la fraude plus efficace.

<u>MaPrimeRenov'</u> 2025 n'a plus de sous est-ce une bonne ou une mauvaise nouvelle ? Sans aucun doute plutôt une bonne. Cela veut dire que d'avantage de français vivront plus confortablement dans leur logement, que leurs pouvoirs d'achats s'en retrouveront améliorés, que les émissions de CO2 y gagneront aussi et qu'enfin le secteur du BTP y trouve une relance de son activité. Reste maintenant à voir ce que réservera le budget 2026 à ce dispositif qui connaît un succès sans précédent.